SST INITIAL

Secourisme
En centre de formation, En entreprise

Durée : **14 h**

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour porter secours à tout moment au sein de son entreprise à toute victime d'un accident de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécifiques.

Le public	Prérequis
Toute personne apte à porter secours au sein de son établissement.	Aptitude physique

Déroulé du programme

Intervenir face à une situation d'accident du travail

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST,
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations,
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées,
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée,
- Reconnaître les autres signes affectant la victime,
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte,
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer,
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données

techniques,
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise,
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées,
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement,
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée,
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation des compétences selon les critères d'évaluation définis par l'INRS
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de formation.
- Délivrance de la carte SST sous réserve de réussite à l'évaluation

SST

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Elle permet, par la mise en oeuvre de compétences spécifiques, de :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque…)
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la mise en oeuvre d'actions de prévention et de protection

La formation de sauveteur secouriste du travail a une durée minimale de 14 heures.
Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées. L'organisation d'une formation SST assurée par des organismes de formation habilités.

Cette formation et son recyclage sont dispensés par un formateur SST dans un centre de formation, tout deux certifiés par le réseau Assurance maladie risques professionnels / l'INRS. la certification est portée par notre organisme partenaire NG Formations.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

En savoir plus sur le certificat SST : https://www.inrs.fr/services/formation/

Taux de satisfaction	99.35%

L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérant. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Dates	Villes	Tarif HT/stagiaire
23 et 24 avril 2025	Orange	175
12 et 13 mai 2025	Orange	175
12 et 13 mai 2025	Nîmes	175
15 et 16 mai 2025	Brignoles	175
20 et 21 mai 2025	Roman	175
2 et 3 juin 2025	Aix en Provence	175
5 et 6 juin 2025	Orange	175
10 et 11 septembre 2025	Orange	175
15 et 16 septembre 2025	Nîmes	175
18 et 19 septembre 2025	Brignoles	175
23 et 24 septembre 2025	Roman	175
24 et 25 septembre 2025	Orange	175
29 et 30 septembre	Aix en Provence	175
16 et 17 octobre 2025	Orange	175
17 et 18 novembre 2025	Orange	175
25 et 26 novembre 2025	Roman	175
1 et 2 décembre 2025	Nîmes	175
4 et 5 décembre 2025	Orange	175
4 et 5 décembre 2025	Brignoles	175

8 et 9 décembre 2025	Aix en Provence	175